Puis-je assister à une réunion distanciel si je n’ai pas fini ma préparation en e-learning ?

Valable pour les parcours de formation avec travaux e-learning

Les travaux préparatoires à une réunion distanciel sont indispensables pour que celle-ci soit efficace. En effet, la réunion vise à la vérification des acquis et à la mise en pratique de ces derniers. Ainsi, une réunion ne peut pas remplacer les travaux préparatoires et prend véritablement son sens lorsque ces derniers ont été réalisés avec application.

Aussi, si vous pensez ne pas être en mesure de réaliser la préparation de votre réunion, nous vous conseillons de reporter celle-ci (Attention aux règles de report). En cas de préparation insuffisante, votre réunion pourra être annulée. Si vous avez atteint les 80% de préparation mais n’avez pu terminer totalement celle-ci, vous pouvez assister à la réunion (et pourrez terminer les exercices ultérieurement).

Les exercices de consolidation ne sont pas obligatoires et leur réalisation n’est pas pris en compte dans le pourcentage global de préparation.

From:
https://faq.e-exercises.com/ - **FAQ - Accueil**

Permanent link:
https://faq.e-exercises.com/doku.php?id=fr:telephone:pas_fini

Last update: **2025/01/18 11:54**